

ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
11/01/2024

1. 09:00 – DT

/18685/ - Demande de LICENCE TO BUILD ARCHITECTS-ENGINEERS LICENCE TO BUILD ARCHITECTS-ENGINEERS pour étendre le collège Lutgardis : rénover et étendre légèrement le rez-de-chaussée, renover l'ascenseur, construire des passerelles, surélever le bâtiment (au-dessus du bloc des classes et du hall de sport), agrandir l'abri à vélos et rendre accessible l'école pour les personnes à mobilité réduite, Rue Emile Steeno 4 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 14/12/2023 au 28/12/2023 pour les motifs suivants :

- application de la prescription particulière 8.4. du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions et installations s'accordant avec celles du cadre urbain environnant)
- Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

2. 10:00 – EL

18645 - Demande de Monsieur Martin Pouppez de Kettenis de Hollaeken pour transformer une maison unifamiliale, Rue Albert Meunier 90.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 14/12/2023 au 28/12/2023 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1. al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

3. 10:30 - DT

18679 - Demande de Madame Isabelle Van Vlasselaer pour isoler la façade arrière, Avenue Hugo Van der Goes 19 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 14/12/2023 au 28/12/2023 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

4. 10:45 - **EL**
18692 - Demande de Madame Véronique Poreye pour mettre en conformité les châssis (division) et changer l'aspect de la façade avec remplacement de la porte d'entrée et changement de coloris des châssis, Rue de l'Application 51 .

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

-
5. 11:05 - **EL**
18682 - Demande de Monsieur Cameron Heal pour changer les châssis et modifier la couleur, Rue de la Vignette 102 .

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

-
6. 11:25 - **ADV**
18672 - Demande de Monsieur et Madame Dominique & Soledad DESCHAMPS - GARZON pour isoler par l'extérieur les façade avant et arrière d'une maison unifamiliale mitoyenne, Avenue François-Elie Van Elderen 50 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 14/12/2023 au 28/12/2023 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

-
7. 14:00 - **DT**
18595 - Demande de Baobab Properties - S.R.L. Baobab Properties S.R.L. pour changer l'affectation d'un commerce en logement au rez-de-chaussée d'un immeuble, Rue du Bocq 2

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

-
8. 14:25 - **EL**
18680 - Demande de Monsieur et Madame Benoît & Sabine DE NEUVILLE - DEMOLDER pour isoler l'enveloppe d'une maison unifamiliale trois façades, Rue Léon Vande Woestyne 23 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 14/12/2023 au 28/12/2023 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

9. 14:50 - **ADV**
18536 - Demande de Madame Véronique Smars pour remplacer des châssis, Avenue des Meuniers 15 .

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
